



Située rue de Vanves, la résidence des Balcons de la Gare prévoit d'accueillir une crèche en pied d'immeuble.

Accéder à la propriété

Afin de développer l'offre de logements à destination des familles clamartaises, le premier immeuble 100% accession à la propriété construit par Clamart Habitat ouvre sa deuxième phase de commercialisation.

D'avril à juillet, l'ouverture à la vente des logements de la future résidence Les Balcons de la Gare a été réservée aux locataires de Clamart Habitat. Le succès des premières réservations va permettre aux travaux de commencer dès le mois de novembre, pour une livraison prévue mi-2018.


DEVENIR PROPRIÉTAIRE

La deuxième phase de commercialisation est ouverte à tous les Clamartois répondant aux conditions réglementaires de ressources de l'accession sociale. Les candidats doivent être primo-accédants et en

faire usage de résidence principale. Dix appartements sont encore disponibles, du 2 au 4 pièces. Située rue de Vanves, au cœur du quartier commerçant de la gare, la résidence offre des prestations de qualité : façade en pierre de taille et balcons en ferronnerie, double-vitrage isolant et entrée sécurisée, parking en

sous-sol et local vélo. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10 novembre**.

 [Renseignements sur la procédure de vente auprès d'Accedea](#)

 09 67 28 36 89

10 appartements

du T2 au T4 disponibles à la vente.



Appartement T3 aux Balcons de la Gare, équipée de deux chambres et une terrasse.